

Livret d'accueil Tours

20 **22**
23



Vous venez de prendre possession d'un logement en résidence universitaire. Ce livret d'accueil vous accompagnera pendant toute la durée de votre séjour. Il vous informe, vous rappelle vos obligations, vous conseille pour bien vivre dans votre logement et dans votre résidence. Gardez-le précieusement.

Consultez-le dès que vous avez une question, la réponse s'y trouve sûrement.

L'entrée dans votre logement constitue pour vous un changement et la découverte d'un nouveau cadre de vie... Vous serez entouré d'une équipe qui vous aidera à vous intégrer. Un accueil privilégié vous sera proposé dès vos premiers pas dans la résidence, et tout au long de l'année pour vous accompagner dans la réussite de vos études. Nous vous souhaitons un très bon séjour parmi nous, que nous espérons favorable à la pleine réalisation de vos études.

Alain Cordina,

Directeur général du Crous d'Orléans-Tours

Crous d'Orléans-Tours

Au cœur de la vie étudiante

Le Crous vous accompagne dans votre vie d'étudiant. Sa mission est de faciliter et d'améliorer votre vie d'étudiant et vos conditions d'études grâce aux différents services: Logement, Restauration, Bourses, Action sociale, Culture, Jobs, International. Le Crous est là pour vous aider!

Le Crous d'Orléans-Tours est présent dans toute l'académie: Bourges, Blois, Chartres, Châteauroux-Issoudun, Orléans et Tours.

Restons connectés !



CROUS-ORLEANS-TOURS.FR



CROUS-ORLEANS-TOURS

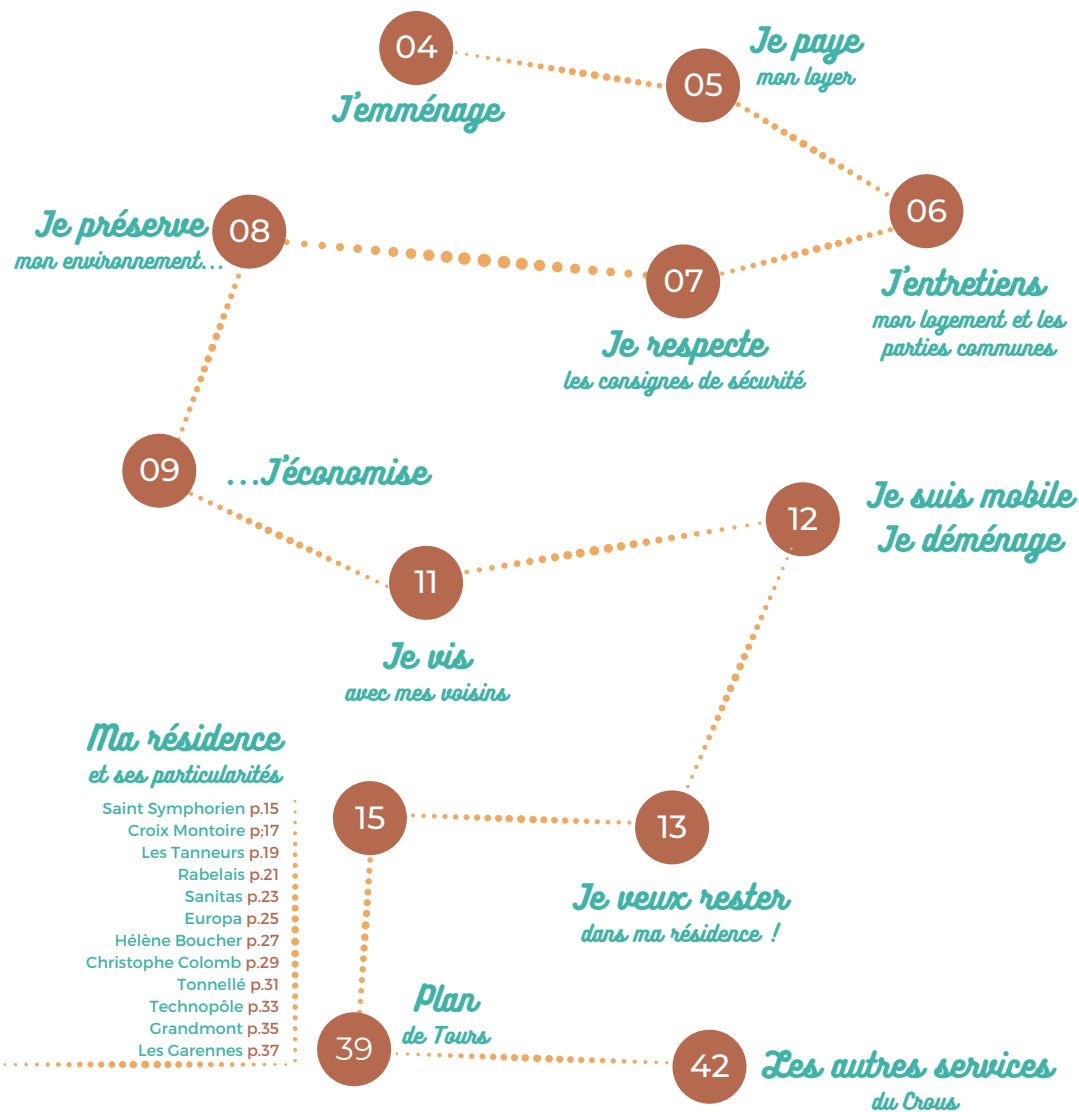


CROUS_OT



CROUS_ORLEANS_TOURS

Sommaire



Ma résidence et ses particularités

- Saint Symphorien p.15
- Croix Montoire p.17
- Les Tanneurs p.19
- Rabelais p.21
- Sanitas p.23
- Europa p.25
- Hélène Boucher p.27
- Christophe Colomb p.29
- Tonnellé p.31
- Technopôle p.33
- Grandmont p.35
- Les Garennes p.37

Crous d'Orléans-Tours

Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
17 avenue Dauphine - 45100 Orléans
communication@crous-orleans-tours.fr

Directeur de publication : Alain Cordina, directeur général du Crous d'Orléans-Tours

Rédactrice en chef : Antonin Landais, responsable du service communication et marketing / Corentin Laine

Visuels et graphisme : Antonin Landais / Corentin Laine

Crédits photos : Crous / Crous Orléans-Tours / Pixabay / Freepik / C'Utile

Informations données à titre indicatif. Sous réserve de changements. Ne pas jeter sur la voie publique, merci.

J'emménage

Avant d'emménager, j'ai :

- complété en ligne mon dossier d'admission en résidence et fourni toutes les pièces justificatives.
- fourni mon attestation d'assurance habitation et de responsabilité civile
- fait appel à un garant physique (famille ou ami) ou à la garantie locative VISALE d'Action Logement : dispositif gratuit sans condition de ressources et de nationalité pour les étudiants majeurs de moins de 31 ans.



ActionLogement

Assurance habitation

- L'assurance habitation couvrant la durée de mon séjour est obligatoire. Elle est à établir à mon nom et à l'adresse de mon logement en résidence universitaire.
- Je m'assure pour les risques découlant de la responsabilité civile locative: dégâts des eaux, incendie, bris de vitres, vol,... Le paiement de cette assurance est renouvelable chaque année. La résidence décline toute responsabilité en cas de vol. Je précise aux assurances la présence d'une kitchenette individuelle ou collective dans ma résidence.

Remise des clés

- Un trousseau de clés m'est remis lors de mon arrivée à la résidence. Il me permet l'entrée dans la résidence à toute heure. Il est personnel et m'est facturé en cas de perte ou de dégradation.
- > En cas d'oubli, un double de clé m'est remis provisoirement.
- > En cas de perte, le changement est effectué et m'est facturé. Je pense à faire ma déclaration à la police pour une prise en charge éventuelle par mon assurance.

État des lieux

- À mon arrivée, j'effectue un état des lieux d'entrée. Il précise l'état du logement et l'inventaire des équipements.

Courrier

- Je n'oublie pas de communiquer l'adresse exacte et le numéro de chambre à mes correspondants.

Internet

- Mon logement est raccordé à Internet. Ce service est inclus dans mon loyer. Je recevrai mon code de connexion par sms et/ou par e-mail.
- Ma connexion est configurée à mon entrée dans le logement ou dans les jours qui suivent, en cas d'affluence à la rentrée. Elle m'offre une utilisation de base (messagerie, petits téléchargements, navigation). En cas de problème, je contacte directement le service clients de l'offre Smartcampus : 01 70 70 46 26.



Je paye mon loyer

Les moyens de paiement à ma disposition

- Je paie mon loyer :
 - en ligne, sur mon compte : www.messervices.etudiant.gouv.fr (icône "Cité'U")
Mon avis d'échéance est téléchargeable à cet endroit.
 - en ligne, je n'ai pas de compte : ce sont mes parents ou un tiers qui paye(nt) mon loyer : <https://cite-u.crous-orleans-tours.fr/citeU-ORL>
 - par prélèvement automatique à compter du 25 du mois (autorisation de prélèvement à retirer au secrétariat)
 - par virement bancaire (à titre exceptionnel)
 - au secrétariat de ma résidence par carte bancaire



Date butoir de paiement

- Je paie mon loyer avant le 12 du mois, sauf résidences non-conventionnées (paiement possible à la fin du mois)



Aides au logement : la CAF

- Pour m'aider à payer mon loyer, la CAF me propose 2 aides selon le type de logement (APL ou ALS). Ces aides sont versées directement au Crous qui les déduit du loyer.
 - À mon arrivée, le secrétariat me transmet une attestation qui me permettra de saisir en ligne ma demande d'aide sur le site www.caf.fr. Cette attestation est également téléchargeable sur mon compte : www.messervices.etudiant.gouv.fr (icône "Cité'U") dès mon emménagement.
- > ATTENTION! Le Crous ne pratique pas le tiers-payant (pas de déduction de la partie CAF avant son versement effectif).

Difficultés de paiement

- Je n'attends pas pour en parler ! Le Crous est là pour m'aider... En cas de difficultés momentanées sur le plan personnel ou financier, je peux venir en parler. Je peux également prendre rendez-vous avec le service social qui sera à mon écoute : secretariat.service-social@crous-orleans-tours.fr



J'entretiens

mon logement et les parties communes



Vivement conseillé !

- Aérer le logement tous les jours au moins 5 minutes.
- Nettoyer régulièrement le siphon de la douche afin d'éviter un dégât des eaux.
- Nettoyer et aérer la literie régulièrement pendant le séjour, pour des raisons d'hygiène et de propreté.

Je prends soin de ma résidence...

- Je respecte les lieux de vie et les espaces communs extérieurs et intérieurs de la résidence.
- J'entretiens mon logement et le restitue en bon état de propreté lors de mon départ. Des heures de ménage me sont facturées en cas de nécessité.
- Il peut être procédé à des visites ponctuelles par mesure d'hygiène et de sécurité.



...et je l'aide à rester belle!

- Les dégradations constatées lors de mon départ me seront facturées.
- Je signale toute réparation ou dysfonctionnement à la résidence pour une prise en charge par les services du Crous.

Hautement déconseillé !

- Faire la lessive dans le logement.
- Faire sécher le linge.
- Obstruer les bouches de ventilation et d'extraction mécanique. Attention l'humidité est cause de moisissures.
- Inonder les plaques électriques de cuisson lors du nettoyage (ce qui cause des coupures d'électricité).
- Cuisiner dans la chambre.
- Percer les murs, sols, cloisons ou plafonds et démonter les meubles (sous peine de payer la remise en état).



Je respecte les consignes de sécurité



Les agents du Crous concourent à ma sécurité et font respecter le Règlement Intérieur (signé à mon arrivée) pour mon bien-être et celui des résidents.

• **Je maintiens** les portes d'entrée fermées afin d'éviter les visiteurs et démarcheurs indésirables. Je signale à l'accueil tout individu qui me paraît suspect.

• **Je laisse libre** l'accès de la résidence, les voies et circulations pour les urgences.

• **Je stationne** mon véhicule sur les places réservées à cet effet.

• **Je signale** toute maladie contagieuse grave ainsi que toute invasion de parasites, souris, insectes divers afin de prendre les mesures nécessaires.

• **Je respecte** les appareils de sécurité (extincteurs, alarmes, mécanisme de désenfumage, portes coupe-feu, etc.).

• **Je ne sous-loue pas** mon logement. Les clés me sont remises personnellement à l'entrée dans les lieux, je ne les transmets en aucun cas à des tiers.

• **Je n'entrepose rien** dans les circulations, couloirs, escaliers intérieurs pour qu'ils restent dégagés en cas de nécessité.

• **Je ne pratique pas**, ni ne stationne de vélos, trottinettes, rollers, skate-boards... dans les cours, les couloirs et les cages d'escalier de ma résidence.

• **Je ne suspends pas** aux fenêtres, n'entrepose pas sur les balcons ou ne jette pas par les fenêtres ou balcons tout objet quel qu'il soit.

• **Je ne fume pas** dans les parties communes de la résidence.

• **Je n'amène pas** d'animaux dans la résidence.

• **Je ne laisse pas** la porte de mon logement ouverte même pour une courte absence.



En cas d'urgence

- Je lis attentivement les consignes de sécurité affichées derrière ma porte et dans les couloirs de la résidence.
- Pour les pompiers, le SAMU, la police, etc. Un seul numéro: 112

Je préserve mon environnement...



Les déchets ménagers

• Je descends régulièrement mes ordures ménagères et les place dans les conteneurs. Aucun sac ne doit séjourner dans les couloirs, cages d'escalier...

Tri sélectif



• Le tri de mes déchets est obligatoire. J'ai des conteneurs de tri situés à l'intérieur ou à proximité de ma résidence.

• Le tri se fait par code couleur selon les matières recyclables (papier, plastique, verre...).

Les encombrants



• Attention, je ne peux pas jeter ou déposer des objets volumineux (électroménager usagé, matelas, meuble...) ou des vêtements dans les locaux de la résidence ou sur les espaces publics. Je me renseigne auprès de la résidence pour connaître les modalités.





Eco-gestes et économie d'électricité

- Profiter de la lumière du jour

- Éteindre la lumière en quittant la pièce et celle des parties communes

- Ne pas laisser les appareils en position de veille

- Éteindre les plaques électriques avant la fin de cuisson (les plaques continuent de chauffer 15 minutes après extinction)

- Lorsque l'eau est à ébullition, réduire l'intensité de la plaque de moitié

- Éviter d'ouvrir la porte du four pendant la cuisson

- Dégivrer le réfrigérateur au moins une fois tous les 6 mois

- Éviter de déposer des plats chauds dans le réfrigérateur

- Penser à fermer les volets la nuit

- Éteindre le chauffage en cas d'absence prolongée ou si absence courte diminuer juste le radiateur



En savoir + : www.ademe.fr



Consommation d'électricité

• Dans certaines résidences, j'ai besoin de connaître la répartition coût/horaire de ma consommation d'électricité pour la facturation :



Heures d'hiver : Du 1er novembre au 31 mars

Heures d'été : Du 1er avril au 31 octobre

Heures pleines : 6h-22h

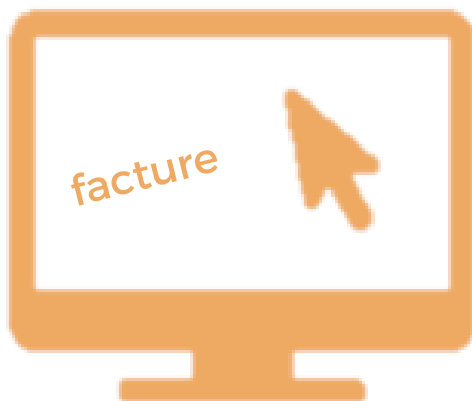
Heures creuses : 22h-6h

Heures de pointe : 8h30-10h30 et 17h30-19h30 en décembre, janvier et février

Économie d'eau



• Les robinets des résidences sont dotés d'éco-mousseur pour limiter ma consommation.



Je vis avec mes voisins

Respect des autres

- Le respect des résidents et du personnel de la résidence est vivement apprécié.
- Je ne trouble pas la tranquillité, le travail et le sommeil des autres résidents, en m'abstenant de toute activité bruyante (de jour comme de nuit).
- Chacun contribue par son comportement au climat respectueux et paisible au sein de la résidence.
- En cas de troubles de voisinage, je contacte le veilleur et en informe le personnel d'accueil et/ou le secrétariat.
- Les animaux domestiques ne sont pas admis en résidence.

Droit de visite

- Le droit de visite est autorisé. Pour des raisons de sécurité, il est limité de 7 heures à minuit et s'effectue en ma présence.
- Je suis responsable du comportement de mes visiteurs, des nuisances et dégradations qu'ils pourraient commettre.

Les parties communes

- Je participe à l'entretien des parties communes pour me sentir bien dans ma résidence !
- Des cuisines communes équipées sont à ma disposition : il convient de respecter les règles élémentaires de vie en collectivité. Les appareils sont à nettoyer par mes soins. Aucun appareil de cuisson n'est autorisé dans ma chambre.

> **IMPORTANT:** Pour ma sécurité, il est impératif de surveiller la cuisson de mes aliments.

Je suis mobile

Le Crous facilite ma mobilité

- Pas besoin de préavis entre deux résidences universitaires!

Je déménage

Pour déménager, je :

- donne mon préavis de départ 1 mois avant (de date à date).

- prends rendez-vous pour mon état des lieux de sortie.

- vide et nettoie mon logement.

- pense à effectuer mon changement d'adresse auprès des services de la Poste. Aucun courrier ne sera gardé, ni déposé chez une tierce personne, ni envoyé à une autre adresse.

- suis à jour de mes loyers.

- fais mon état des lieux de sortie avec un agent du Crous et je remets mes clés.



> DÉPART EN COURS D'ANNÉE

Je signifie la date de mon départ par lettre recommandée avec accusé de réception à la direction de la résidence un mois avant mon départ (de date à date).

> DÉPART EN FIN DE CONTRAT

En fin d'année, je m'adresse au secrétariat pour mes formalités de départ (RDV état des lieux et remise des clés).

Je veux rester dans ma résidence



...à la rentrée prochaine

• Je demande mon renouvellement sur messervices.etudiant.gouv.fr, selon les informations qui me sont transmises au printemps par la résidence.



Rappel

• Pour bénéficier d'une bourse et/ou d'un logement en résidence l'an prochain, je n'oublie pas de faire mon dossier social étudiant (DSE) entre janvier et mai sur mon compte: www.messervices.etudiant.gouv.fr (icône "Demande DSE"). Il est recommandé de le faire le plus rapidement possible, afin que le dossier soit instruit en vue des mouvements nationaux d'affectation en résidence universitaire.



Règlement intérieur

• Je relis attentivement le règlement intérieur.

.....
il m'engage et je m'engage à le respecter.

> POURQUOI UN RÈGLEMENT INTÉRIEUR ?

Le règlement intérieur organise la vie en collectivité et les conditions de location.

Les distributeurs de protections périodiques



Avec la CVEC

Dans la lutte contre la précarité menstruelle, le Crous met à disposition des protections périodiques gratuites dans des distributeurs en libre service. Ces distributeurs ont été installés dans toutes les résidences ainsi que dans certains restaurants et sont régulièrement réapprovisionnés.

Où les trouver ?

Le plus souvent, ces distributeurs sont fixés sur les murs des laveries ou des sanitaires partagés.



Résidence universitaire Saint Symphorien



Mon adresse postale
à indiquer pour la correspondance
Prénom NOM
Bâtiment F ou G - Logement n°..... -
Résidence Saint Symphorien
25 rue du Pont Volant - 37100 Tours

Accueil

· Le secrétariat administratif
Au rez-de-chaussée de la résidence

Tel. 02 18 69 60 70 - symphorien@crous-orleans-tours.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi : 9h-16h30

· En cas d'urgence

06 61 73 99 18

ou Grandmont 02 47 25 13 43 si aucune réponse

Remise des clés

La remise des clés s'effectue à l'accueil sur horaires de bureau après prise de rendez-vous impérative.

Courrier

Le courrier est distribué dans les boîtes aux lettres par les agents d'accueil.

Déchets

Le local à poubelles avec tri sélectif se situe en extérieur en rez-de-jardin (à gauche, gauche de la sortie de la résidence).

Electricité

Loyer toutes charges comprises.

Stationnement voiture

Parking dans la résidence gratuit - non surveillé.

Accès transport en commun

Bus : ligne 2 (arrêts IUT et Passerelle)

Laverie

La laverie se situe au rez-de-chaussée du bâtiment G.

Ouverte de 8h30 à 22h.

Le paiement s'effectue par carte bancaire ou carte étudiante via Izly.

Autres services

Local à vélos sécurisé

Salle de télévision

Distributeur de protections périodiques gratuites



Résidence universitaire Croix Montoire



Mon adresse postale
à indiquer pour la correspondance
Prénom NOM
Logement n°..... - Résidence Croix Montoire
8 bis place Choiseul - 37100 Tours

Accueil

• Le secrétariat administratif
Au Château

Tel. 02 47 42 57 68

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi : 9h-14h30

• En complément

Saint Symphorien - 25 rue du Pont volant - 37100 Tours

Bus ligne 2 (arrêt IUT)

Tél. 02 18 69 60 70, du lundi au vendredi de 9h à 16h

symphorien@crous-orleans-tours.fr

• En cas d'urgence

06 50 03 54 66 ou 06 61 73 99 18

ou Grandmont 02 47 25 13 43 si aucune réponse

Remise des clés

La remise des clés s'effectue à l'accueil sur horaires de bureau après prise de rendez-vous impérative.

Courrier

Le courrier est distribué dans les boîtes aux lettres par les agents d'accueil.

Déchets

Le local à poubelles avec tri sélectif se situe en extérieur devant la résidence.

Electricité

Loyer toutes charges comprises.

Stationnement voiture

Parking dans la résidence gratuit.

Accès transport en commun

Tram (arrêt place Choiseul, en bas ou arrêt Tranchée, en haut).

Laverie

La laverie se situe au rez-de-chaussée du bâtiment.
Ouverte de 8h00 à 20h.

Autres services

Abri à vélos

Salle de télévision

Distributeur de protections périodiques gratuites



Résidence universitaire Les Tanneurs



Mon adresse postale
à indiquer pour la correspondance
Prénom NOM
Logement n°..... - Résidence Les Tanneurs
5 rue Bretonneau - 37000 Tours

Accueil

· Le secrétariat administratif
Au rez-de-chaussée du bâtiment

à droite en entrant dans le hall de la résidence
Tel. 02 47 65 93 28

Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi : 9h-16h

· En complément
Saint Symphorien - 25 rue du Pont volant - 37100 Tours
Bus ligne 2 (arrêt IUT)
Tél. 02 18 69 60 70, du lundi au vendredi de 9h à 16h
symphorien@crous-orleans-tours.fr

· En cas d'urgence
06 31 38 73 08 ou 06 61 73 99 18
ou Grandmont 02 47 25 13 43 si aucune réponse

Remise des clés

La remise des clés s'effectue à l'accueil sur horaires de bureau après prise de rendez-vous impérative.

Courrier

Le courrier est distribué dans les boîtes aux lettres par les agents d'accueil.

Déchets

Le local à poubelles avec tri sélectif se situe en extérieur à droite en sortant de la résidence dans la cour intérieure.

Electricité

Loyer toutes charges comprises.

Stationnement voiture

Stationnement payant en ville.

Possibilité de stationnement sur les emplacements de la ville prévus à cet effet ou en parking privé.

Pas de parking Crous.

Accès transport en commun

Bus ligne 4 (arrêt Fac Tanneurs).

Laverie

Secteur privé : rue Bretonneau en face de la résidence.

Autres services

Vélos : Possibilité de stationnement de vélo dans la cour intérieure à droite de la sortie de la résidence (pas de local).

Distributeur de protections périodiques gratuites



Résidence universitaire Rabelais



Mon adresse postale
à indiquer pour la correspondance
Prénom NOM
Logement n°..... - Résidence Rabelais
11 rue du Plat d'Étain - 37000 Tours

Accueil

• Le secrétariat administratif / centre-ville

11 rue du Plat d'Étain - CS 54130 - 37041 Tours Cedex 1
Tel. 02 47 60 17 60
hebergement_tours.centre@crous-orleans-tours.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi : 8h30-12h30 / 13h-16h30, fermé le mercredi après-midi

• En cas d'urgence

02 47 60 17 60 (24h/24)

Remise des clés

La remise des clés s'effectue au secrétariat des résidences du centre-ville (11 rue du plat d'étain), avant mon emménagement. La prise de rendez-vous s'effectue en ligne sur [MesServices.etudiant.gouv.fr](https://mes-services.etudiant.gouv.fr).

Courrier

Le courrier est distribué dans les boîtes aux lettres.

Déchets

Le local poubelles se situe au rez-de-chaussée de la résidence (accès par l'arrière de la résidence).

Pour tous les déchets encombrants, merci de voir avec la Direction Déchets et Propreté de Tours Métropole Val de Loire au 02 47 33 17 81

Electricité

L'électricité est incluse dans le loyer.

Stationnement voiture

Possibilité de louer une place de parking pour 10€ par mois. Merci de vous adresser au secrétariat de la résidence.

Accès transport en commun

Bus ligne 5 (arrêt Place Rabelais).

Laverie

Le local se situe au rez-de-chaussée de la résidence. Les jetons sont à demander par mail (hebergement_tours.centre@crous-orleans-tours.fr). Le tarif est de 3.60€ (lavage + séchage)

Autres services

Salle de travail

Foyer

Local à vélos

Veilleur de nuit

Distributeur de protections périodiques gratuites



Résidence universitaire Sanitas



Mon adresse postale
à indiquer pour la correspondance
Prénom NOM
Logement n°..... - Résidence Sanitas
Boulevard de Lattre de Tassigny -
37000 Tours Cedex

Accueil

• Le secrétariat administratif / centre-ville

11 rue du Plat d'Étain - CS 54130 - 37041 Tours Cedex 1
Tel. 02 47 60 17 60
hebergement_tours.centre@crous-orleans-tours.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi : 8h30-12h30 / 13h-16h30, fermé le mercredi après-midi

• Nous contacter à la loge de la résidence

Rez-de-chaussée de la résidence
accueil.sanitas@crous-orleans-tours.fr

• En cas d'urgence

02 47 60 17 60 (24h/24)

Remise des clés

La remise des clés s'effectue au secrétariat des résidences du centre-ville (11 rue du plat d'étain), avant mon emménagement. La prise de rendez-vous s'effectue en ligne sur [MesServices.etudiant.gouv.fr](https://mes-services.etudiant.gouv.fr).

Courrier

Le courrier est distribué dans les boîtes aux lettres.

Déchets

Le local poubelles se situe en face de la résidence.

Pour tous les déchets encombrants, merci de voir avec la Direction Déchets et Propreté de Tours Métropole Val de Loire au 02 47 33 17 81.

Electricité

L'électricité est incluse dans le loyer.

Stationnement voiture

Le parking intérieur est réservé à l'usage exclusif de l'administration, des places de stationnement sont disponibles gratuitement sur le boulevard.

Accès transport en commun

Tram (arrêt Sanitas)

Bus lignes 4 et 10 (arrêt Liberté).

Laverie

Le local se situe au rez-de-chaussée de la résidence. Les jetons sont à demander par mail (accueil.sanitas@crous-orleans-tours.fr). Le tarif est de 3.60€ (lavage + séchage)

Autres services

Local à vélos

Veilleur de nuit

Salle de musique

Distributeur de protections périodiques gratuites



Résidence universitaire Europa



Mon adresse postale
à indiquer pour la correspondance
Prénom NOM
Logement n°..... - Bâtiment n°..... -
Résidence Europa
Allée Thierry d'Argenlieu - 37000 Tours Cedex

Accueil

• Le secrétariat administratif / centre-ville

11 rue du Plat d'Étain - CS 54130 - 37041 Tours Cedex 1
Tel. 02 47 60 17 60
hebergement_tours.centre@crous-orleans-tours.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi : 8h30-12h30 / 13h-16h30, fermé le mercredi après-midi

• Nous contacter à la loge de la résidence

Loge commune avec la résidence du Sanitas (50 m)
accueil.europa@crous-orleans-tours.fr

• En cas d'urgence

02 47 60 17 60 (24h/24)

Remise des clés

La remise des clés s'effectue au secrétariat des résidences du centre-ville (11 rue du plat d'étain), avant mon emménagement. La prise de rendez-vous s'effectue en ligne sur [MesServices.etudiant.gouv.fr](https://meservices.etudiant.gouv.fr).

Courrier

Le courrier est distribué par le facteur dans ma boîte aux lettres.

Déchets

Les bacs à déchets se situent sur l'esplanade.

Pour tous les déchets encombrants, merci de voir avec la Direction Déchets et Propreté de Tours Métropole Val de Loire au 02 47 33 17 81.

Electricité

L'électricité est incluse dans le loyer.

Stationnement voiture

Le parking intérieur est réservé à l'usage exclusif de l'administration, des places de stationnement sont disponibles gratuitement sur le boulevard.

Accès transport en commun

Tram (arrêt Sanitas)

Bus lignes 4 et 10 (arrêt Liberté).

Laverie

Le local se situe au rez-de-chaussée de la résidence. Les jetons sont à demander par mail (accueil.europa@crous-orleans-tours.fr). Le tarif est de 3.60€ (lavage + séchage)

Autres services

Local à vélos

Veilleur de nuit

Distributeur de protections périodiques gratuites



Résidence universitaire Hélène Boucher



Mon adresse postale
à indiquer pour la correspondance
Prénom NOM
Logement n°..... - Résidence Hélène Boucher
9 rue Hélène Boucher - 37000 Tours

Accueil

• Le secrétariat administratif / centre-ville

11 rue du Plat d'Étain - CS 54130 - 37041 Tours Cedex 1
Tel. 02 47 60 17 60
hebergement_tours.centre@crous-orleans-tours.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi : 8h30-12h30 / 13h-16h30, fermé le mercredi après-midi

• Nous contacter à la loge de la résidence

Rez-de-chaussée de la résidence
accueil.hboucher@crous-orleans-tours.fr

• En cas d'urgence

02 47 60 17 60 (24h/24)

Remise des clés

La remise des clés s'effectue au secrétariat des résidences du centre-ville (11 rue du plat d'étain), avant mon emménagement. La prise de rendez-vous s'effectue en ligne sur [MesServices.etudiant.gouv.fr](https://mes-services.etudiant.gouv.fr).

Courrier

Le courrier est distribué par le facteur dans ma boîte aux lettres.

Déchets

Le local poubelles se situe devant la résidence.

Pour tous les déchets encombrants, merci de voir avec la Direction Déchets et Propreté de Tours Métropole Val de Loire au 02 47 33 17 81.

Electricité

L'électricité est incluse dans le loyer.

Stationnement voiture

Des places de stationnement sont disponibles devant la résidence.

Accès transport en commun

Bus ligne 4 (arrêt Tonnelé)

Laverie

Le local se situe au rez-de-chaussée de la résidence. Les jetons sont à demander par mail (accueil.hboucher@crous-orleans-tours.fr). Le tarif est de 3.60€ (lavage + séchage)

Autres services

Local à vélos

Veilleur de nuit

Distributeur de protections périodiques gratuites



Résidence universitaire Christophe Colomb



Mon adresse postale
à indiquer pour la correspondance
Prénom NOM
Logement n°..... - Résidence Christophe Colomb
21 rue Christophe Colomb - 37000 Tours

Accueil

• Le secrétariat administratif / centre-ville

11 rue du Plat d'Étain - CS 54130 - 37041 Tours Cedex 1
Tel. 02 47 60 17 60
hebergement_tours.centre@crous-orleans-tours.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi : 8h30-12h30 / 13h-16h30, fermé le mercredi après-midi

• Nous contacter à la loge de la résidence

Rez-de-chaussée de la résidence
accueil.colomb@crous-orleans-tours.fr

• En cas d'urgence

02 47 60 17 60 (24h/24)

Remise des clés

La remise des clés s'effectue au secrétariat des résidences du centre-ville (11 rue du plat d'étain), avant mon emménagement. La prise de rendez-vous s'effectue en ligne sur [MesServices.etudiant.gouv.fr](https://mes-services.etudiant.gouv.fr).

Courrier

Le courrier est distribué par le facteur dans ma boîte aux lettres.

Déchets

Les containers enterrés se trouvent à gauche en sortant de la résidence. Pour tous les déchets encombrants, merci de voir avec la Direction Déchets et Propreté de Tours Métropole Val de Loire au 02 47 33 17 81

Electricité

L'électricité est incluse dans le loyer.

Stationnement voiture

Des places de stationnement sont disponibles gratuitement devant la résidence.

Accès transport en commun

Tram (arrêt Sanitas)
Bus lignes 4 et 10 (arrêt Liberté)

Laverie

Le local se situe au rez-de-chaussée de la résidence. Les jetons sont à demander par mail (accueil.colomb@crous-orleans-tours.fr). Le tarif est de 3.60€ (lavage + séchage)

Autres services

Local à vélos
Veilleur de nuit
Distributeur de protections périodiques gratuites



Résidence universitaire Tonnellé



Mon adresse postale
à indiquer pour la correspondance
Prénom NOM
Logement n°..... - Résidence Tonnellé
49 boulevard Tonnellé - 37000 Tours

Accueil

• Le secrétariat administratif / centre-ville

11 rue du Plat d'Étain - CS 54130 - 37041 Tours Cedex 1
Tel. 02 47 60 17 60
hebergement_tours.centre@crous-orleans-tours.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi : 8h30-12h30 / 13h-16h30, fermé le mercredi après-midi

• Nous contacter à la loge de la résidence

Rez-de-chaussée de la résidence
accueil.tonnelle@crous-orleans-tours.fr

• En cas d'urgence

02 47 60 17 60 (24h/24)

Remise des clés

La remise des clés s'effectue au secrétariat des résidences du centre-ville (11 rue du plat d'étain), avant mon emménagement. La prise de rendez-vous s'effectue en ligne sur [MesServices.etudiant.gouv.fr](https://meservices.etudiant.gouv.fr).

Courrier

Le courrier est distribué par le facteur dans ma boîte aux lettres.

Déchets

Le local à poubelles se situe au rez-de-chaussée de la résidence.

Pour tous les déchets encombrants, merci de voir avec le secrétariat de la résidence.

Pour tous les déchets encombrants, merci de voir avec la Direction Déchets et Propreté de Tours Métropole Val de Loire au 02 47 33 17 81

Electricité

L'électricité est incluse dans le loyer.

Stationnement voiture

Des places de stationnement sont disponibles au sous-sol de la résidence (10€ par mois).

Accès transport en commun

Bus ligne 4 (arrêt Tonnellé)

Laverie

Le local se situe au rez-de-chaussée de la résidence. Le local se situe au rez-de-chaussée de la résidence. Les jetons sont à demander par mail (accueil.tonnelle@crous-orleans-tours.fr). Le tarif est de 3.60€ (lavage + séchage)

Autres services

Local à vélos

Veilleur de nuit

Distributeur de protections périodiques gratuites



Résidence universitaire Technopôle



Mon adresse postale
à indiquer pour la correspondance

Prénom NOM

Logement n°..... - Résidence Technopôle
3, 5, 7, 9 ou 11 allée Guy Charff - 37200 Tours

(j'indique le numéro de l'allée correspondant
à mon logement)

Accueil

• Le secrétariat administratif / centre-ville

11 rue du Plat d'Étain - CS 54130 - 37041 Tours Cedex 1
Tel. 02 47 60 17 60
tours.centre-ville@crous-orleans-tours.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h-16h30, fermé le mercredi après-midi

• En cas d'urgence

• Nous contacter à la loge de la résidence

Rez-de-chaussée de la résidence
accueil.technopole@crous-orleans-tours.fr

• En cas d'urgence

02 47 60 17 60 (24h/24)



Remise des clés

La remise des clés s'effectue au secrétariat des résidences du centre-ville (11 rue du plat d'étain), avant mon emménagement. La prise de rendez-vous s'effectue en ligne sur MesServices.etudiant.gouv.fr.

Courrier



Le courrier est distribué par le facteur dans ma boîte aux lettres personnelle à ma disposition dans le hall de mon bâtiment.

Déchets



Le local à poubelles se situe au rez-de-chaussée de la résidence.

Pour tous les déchets encombrants, merci de voir avec la Direction Déchets et Propreté de Tours Métropole Val de Loire au 02.47.33.17.81.

Electricité



L'électricité est en sus du loyer, un contrat est à prendre avec un fournisseur d'électricité en amont de mon arrivée en résidence.

Stationnement voiture



Des places de stationnement sont disponibles au sous-sol de la résidence et en aérien (10€ par mois).



Accès transport en commun

Bus ligne 4 (arrêt L'heure tranquille)



Laverie

Le local se situe au premier étage du bâtiment B3. Paiement par CB ou carte Izly.

Autres services



Local à vélos

Veilleur de nuit

Distributeur de protections périodiques gratuites



Résidence universitaire Grandmont



Mon adresse postale
à indiquer pour la correspondance

Prénom NOM

Logement n°..... - Résidence Grandmont
(Bâtiment A.B.C.D)

Parc de Grandmont, rue François Bonamy
- 37200 Tours

Mon adresse postale
à indiquer pour la correspondance

Prénom NOM

Logement n°..... - Résidence Grandmont
(Bâtiment E.F.G.H)

Parc de Grandmont, rue Gaspard Coriolis -
37200 Tours

Accueil

• Le secrétariat administratif

Au bâtiment A de la résidence de Grandmont

Tel. 02 38 22 70 16 (de 9h à 17h)

residence.grandmont@crous-orleans-tours.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi : 9h-17h

• En cas d'urgence

Je peux joindre les personnels d'accueil, 24h/24, aux bâtiments A et E :

02 38 22 70 16 ou 06 76 45 80 12 ou 06 76 45 80 10.



Remise des clés

Je dispose d'une clé pour mon accès à mon unité de vie, ma chambre, les halls des bâtiments et d'une clé de boîte aux lettres.



Courrier

Le courrier est distribué par le facteur dans ma boîte aux lettres.
Les colis ne sont pas réceptionnés par le secrétariat de la résidence.



Déchets

L'espace poubelles se situe à proximité des bâtiments.

Electricité



Les chambres sont équipées de délesteurs limitant la puissance à 750 watts par logement : c'est pourquoi l'utilisation d'appareils électroménagers et de chauffage n'est pas autorisée dans les chambres.



Stationnement voiture

Parking gratuit à l'extérieur de la résidence.



Accès transport en commun

A proximité du Secrétariat : Arrêt Bonamy : 2-3-5-35-36-74, Arrêt Parc Grandmont : 5-35, Arrêt Arsonval : 5-14-16-69



Laverie

Des lave-linge et sèche-linge sont à ma disposition dans les bâtiments B et E.
Ouverture de 8h à 23h. Paiement avec carte bancaire ou Izly.



Autres services

Bibliothèque (bât. H) : prêt gratuit de livres et de jeux de société. Accessibilité de 9h à 22h

Salle de musique (bât. H) : avec piano. Accessibilité de 9h à 22h

Salles de télévision (bât. B et H)

Local à vélos (bât. C, D, E et F) : accès gratuit - clé à retirer au secrétariat (bât. A)

Terrain de sport (à proximité du bât. D) : en plein air

Salle de musculation (Résidence Les Garennes) : réservée aux titulaires du Pack'sport

Bureau des associations étudiantes (bât. F)

Salle de jeux (bât. E) : ping-pong et baby-foot

Salles de travail (bât. B, E, F et G) : demande de prêt à effectuer auprès du secrétariat 10 jours avant la date de mise à disposition.

Distributeur de protections périodiques gratuites (laveries bat. B, E et Garennes)

Demande de prêt à effectuer auprès du secrétariat 10 jours avant la mise à disposition



À savoir

Pour ma sécurité, je ne traverse pas le bois de Grandmont seul(e) la nuit.



Résidence universitaire Les Garennes



Mon adresse postale
à indiquer pour la correspondance
Prénom NOM
Logement n° - Résidence Les Garennes
8 rue Gaspard Coriolis - 37200 Tours

Accueil

• Le secrétariat administratif
Au bâtiment A de la résidence de Grandmont
Tel. 02 38 22 70 16 (de 9h à 17h)
residence.grandmont@crous-orleans-tours.fr

Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi : 9h-17h

• En cas d'urgence
Je peux joindre les personnels d'accueil, 24h/24, aux bâtiments A et E :
02 38 22 70 16 ou 06 76 45 80 12 ou 06 76 45 80 10.



Remise des clés

Je dispose d'une clé pour le logement et les salles communes, d'un badge pour le hall et d'une clé de boîte aux lettres.



Courrier

Le courrier est distribué par le facteur dans ma boîte aux lettres.
Les colis ne sont pas réceptionnés par le secrétariat de la résidence.



Déchets

L'espace poubelles se situe à proximité des bâtiments.

Electricité



Je dispose d'un compteur électrique individuel situé dans le local à proximité de l'ascenseur. Afin d'éviter une coupure d'électricité, je dois, dès mon arrivée, souscrire un abonnement et régler directement mes factures auprès d'un fournisseur d'électricité.



Stationnement voiture

Parking gratuit non fermé au sous-sol de la résidence.



Accès transport en commun

A proximité du Secrétariat : Arrêt Bonamy : 2-3-5-35-36-74, Arrêt Parc Grandmont : 5-35, Arrêt Arsonval : 5-14-16-69



Laverie

Des lave-linge et sèche-linge sont à ma disposition dans la résidence Les Garennes.
Ouverture de 8h à 23h. Paiement avec carte bancaire ou Izly.

Autres services



-Des salles communes situées au rez-de-chaussée de ma résidence sont à ma disposition :

Salle de musculation : réservée aux titulaires du Pack'sport

- Des espaces communs sont accessibles aux résidents de Grandmont :

Bibliothèque (bât. H) : prêt gratuit de livres et de jeux de société. Accessibilité de 9h à 22h

Salle de musique (bât. H) : avec piano. Accessibilité de 9h à 22h

Local à vélos (sous-sol) : la clé est remise gratuitement au secrétariat (bât. A)

Terrain de sport (à proximité du bât. D) : en plein air

Salle de jeux (bât. E) : ping-pong et baby-foot

Distributeur de protections périodiques gratuites (laveries bat. B, E et Garennes)

Demande de prêt à effectuer auprès du secrétariat 10 jours avant la mise à disposition



À savoir

Pour ma sécurité, je ne traverse pas le bois de Grandmont seul(e) la nuit.

Plan de Tours



250 m



Restaurants universitaires & Cafétérias

• TOURS NORD

1 - RU St Symphorien / 2 - Cafétéria St Symphorien - 25 rue du Pont Volant - bus 2 arrêt IUT

• TOURS CENTRE

3 - RU des Tanneurs / 4 - Cafétéria des Tanneurs - 40 rue des Tanneurs - bus 4 arrêt Fac des Tanneurs / Tram A arrêt Anatole France

5 - RU Tonnellé / 6 - Cafétéria de Médecine - 8 bis bd Tonnellé - bus 15 ou 4 arrêt Tonnellé

7 - RU du Plat d'Étain - rue du Plat d'Étain - bus 15 ou 4 arrêt Tonnellé ou bus 5 arrêt Rabelais

8 - Cafétéria La Riche - 45 rue de la Parmentière - bus 15 arrêt Ligner

• TOURS SUD

9 - La K'fet / 10 - RU du Technopôle - 40 avenue Jean Portalis - Tram A arrêt Jean Monnet / bus 5 arrêt fac 2 lions

11 - Cafétéria MDE - Parc Grandmont - Angle de l'avenue d'Arsonval et de l'avenue Monge - bus 14, 16 et 3 arrêt fac Grandmont

12 - RU de Grandmont / 13 - Brasserie de Grandmont - Parc de Grandmont - Avenue Monge - bus 14, 16 et 3 arrêt fac Grandmont



Résidences universitaires

• TOURS NORD

1 - St Symphorien - 25 rue du Pont Volant - bus 2 arrêt IUT - page 15

2 - Croix Montoire - 8 place Choiseul - Tram A arrêt place Choiseul - page 17

• TOURS CENTRE

3 - Les Tanneurs - 5 rue Bretonneau - bus 4 arrêt fac des Tanneurs / Tram A arrêt Anatole France - page 19

4 - Rabelais - 11 rue du Plat d'Étain - bus 5 arrêt place Rabelais - page 21

5 - Tonnellé - 49 bd Tonnellé - bus 4 arrêt Tonnellé - page 31

6 - Hélène Boucher - 9 rue Hélène Boucher - bus 4 arrêt St François - page 27

7 - Sanitas - Bd L. de Tassigny - Tram A arrêt Sanitas - page 23

8 - Europa - 5, 7, 9, 11 allée Thierry d'Argenlieu - Tram A arrêt Sanitas - page 25

9 - Christophe Colomb - 21 rue Christophe Colomb - bus 10 arrêt Sanitas - page 29

• TOURS SUD

10 - Technopôle - 7 allée Guy Charff - Tram A arrêt Jean Monnet / bus 5 arrêt fac 2 lions - page 33

11 - Grandmont - A proximité du secrétariat : Arrêt Bonamy : 2 - 3 - 5 - 35 - 36 - 74 / Arrêt Parc Grandmont : 5 - 35 / Arrêt Arsonval : 5 - 14 - 16 - 69

12 - Les Garennes - A proximité du secrétariat : Arrêt Bonamy : 2 - 3 - 5 - 35 - 36 - 74 / Arrêt Parc Grandmont : 5 - 35 / Arrêt Arsonval : 5 - 14 - 16 - 69

- **CLOUS** - 18 Allée Ferdinand Lesseps 37200 Tours

Université François Rabelais

A - Tanneurs - 3 rue des Tanneurs - UFR lettres et langues - UFR ASH - Service Culturel

B - Néricault-Destouches - 59 rue Néricault-Destouches - UFR CESR

C - Victor Hugo / Fromont - 8 bis rue Fromont / 163 rue Victor Hugo - CUEFEE

D - Tonnellé - 10 bd Tonnellé - UFR Médecine

E - Deux Lions / Portalis - UFR Droit, Économie et Sciences Sociales - EPU

F - Grandmont - Parc de GRandmont - UFR Sciences et Techniques - UFR Sciences Pharmaceutiques - IUT-GEII - SUAPS

G - Clouet - 5 rue François Clouet - Département Musique et musicologie - Philosophie

H - Jean-Luthier - 29 rue du Pont Volant - IUT - Centre de Formation d'Apprentis Interuniversitaire en Région Centre (CFAIURC)

I - Plat d'Étain - 60 rue du Plat d'Étain - Présidence et Direction Générale des Services - Services centraux (SEVE) - MOIP - SUFCO - Direction des Relations Internationales - Mission Handicap - SUMPPS - OVE - Autres services administratifs

J - Zola - 16 rue Emile Zola - Salles de cours

Les autres services du Crous Tours



Restauration



• MANGEZ MALIN !

Parce qu'aucun lieu de restauration n'est plus proche de mon lieu d'études, venir manger au Crous est la meilleure façon de bien gérer mon temps et mon budget.

Les menus proposés sont élaborés par des équipes de professionnels et cuisinés dans nos structures.

• PAYER AVEC IZLY

Avec la monétique du Crous, Izly, je paye en toute sécurité et rapidement mes repas avec ma carte étudiante ou mon smartphone. Activation de mon compte, accès à mon espace Izly et autres informations sur www.crous-orleans-tours.fr (rubrique "Restauration") ou sur www.izly.fr.

• OÙ MANGER? > voir plan page 39



LE PAIEMENT SANS CONTACT SUR LES CAMPUS

1 Izly, qu'est-ce que c'est ?

C'est la solution de paiement sans contact sur le campus. Avec Izly, réglez vos achats **avec votre smartphone ou avec votre carte étudiante**.

2 Pourquoi choisir Izly ?



- **C'est plus pratique :** plus besoin d'espèces
- **C'est plus rapide :** moins d'attente en caisse
- **C'est plus sécurisé :** vos données bancaires et personnelles protégées

3 Que pouvez-vous payer avec Izly ?



- **Vos repas** dans les restaurants et cafétérias des Crous
- **Vos services sur le campus** (photocopies, laverie, distribution automatique...)
- **Vos commandes** en ligne sur les sites des Crous et des universités

Et aussi : Créez des cagnottes entre amis avec le pot commun et profitez des bons plans Izly !

4 Comment activer son compte ?

Izly vous envoie un e-mail sur votre messagerie utilisée lors de votre inscription à messervices.etudiant.gouv.fr, sinon sur celle de votre établissement d'enseignement. Vous êtes alors dirigé vers Izly.fr pour activer votre compte en ligne.

Vous n'avez pas reçu de message d'activation ? Adressez-vous à un guichet Crous ou rendez-vous sur Izly.fr

5 Comment recharger le compte Izly ?



- **À partir de 10 €** avec votre carte bancaire sur Izly.fr
- **À partir de 5 €** avec votre RIB sur Izly.fr

6 Comment payer avec Izly ?

- Avec votre **carte étudiante** sans contact
- Avec votre **smartphone** dans l'appli Izly : générez un QR code à présenter en caisse ou à la borne



7 Comment récupérer l'argent de son compte Izly ?

Vous pouvez virer de l'argent de votre compte Izly vers votre compte bancaire :

- depuis l'**application Izly***
- depuis votre **espace personnel sur Izly.fr***

**en saisissant votre code secret Izly (à 6 chiffres)*



L'appli Izly est téléchargeable gratuitement sur l'App Store et Google Play.

Activez et gérez votre compte sur Izly.fr



les Crous



Bourses



Étudiants déjà boursiers, n'oubliez pas de renouveler votre demande de bourse



les • Crous

(Communication 2021 - 2022)

• UNE AIDE FINANCIÈRE ADAPTÉE

Les bourses sur critères sociaux sont destinées à **aider les étudiants à financer leurs études** dans une formation supérieure.

Pour en bénéficier, l'étudiant doit remplir des conditions d'âge, d'études et de nationalité. Ce sont les ressources de la famille qui seront prises en compte pour le calcul du montant.

• LE DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT (DSE)

La demande se fait via le dossier social étudiant (DSE) de janvier à mai sur mon compte : www.messervices.etudiant.gouv.fr (icône "Demande DSE").

Elle est versée sur 10 mois, de septembre à juin.

Attention ! La demande de bourse doit être renouvelée chaque année.

Et si ma situation change en cours d'année, je le signale au service DSE.

Contact : 09 72 59 65 45 - du lundi au vendredi de 9h à 17h

• UN SUIVI EN LIGNE

Je peux poser des questions sur mon DSE en me connectant sur mon compte sur www.messervices.etudiant.gouv.fr et en cliquant sur la rubrique "assistance".



Culture



• DES ACTIONS MULTI-CULTURELLES

Le pôle culture propose :

- l'**animation** des restaurants et des résidences universitaires ;
- des **concours** : photo, BD, nouvelle, court-métrage, danse, musique, théâtre... ;
- "**Culture-Actions**" : une aide technique et financière pour mes projets culturels, citoyens, d'animation.

• LE FESTIVAL "CAMPUS EN FÊTE"

Le mardi 13 septembre, Campus en Fête, temps d'animation et de découvertes culturelles, est organisé par le Crous dans les lieux étudiants et dans les restaurants universitaires: programme sur www.crous-orleans-tours (rubrique "Culture").

• LE PCE : PASSEPORT CULTUREL ÉTUDIANT

Je pense à prendre mon **PCE (Passport Culturel Étudiant)**, à mon inscription à l'université ou tout au long de l'année au service culturel de l'université. C'est l'outil indispensable pour mes sorties culturelles !

Pratique et efficace, il me permet de découvrir - à moindre coût (8€) - les universités culturelles de Tours et de Blois.

Contact : 02 47 60 42 49 / culture-tours@crous-orleans-tours.fr



Action sociale



· ÉCOUTER, INFORMER ET AIDER

Le service social du Crous est là pour :

- m'écouter et m'aider à faire face à mes difficultés personnelles (médicales, psychologiques, familiales, financières, administratives)
- m'informer sur les formalités de ma vie étudiante : budget, bourse, logement, législation sociale, travail.
- m'aider à constituer les demandes d'aides financières (aides spécifiques)

· UNE ASSISTANCE PERSONNALISÉE SUR RENDEZ-VOUS

Les assistantes sociales me reçoivent sur rendez-vous.

Contact : 02 47 60 42 46

secretariat.service-social@crous-orleans-tours.fr



Jobs étudiants



Crousemploi

Un job à la carte ?



Jobaviz

DES JOBS COMPATIBLES AVEC VOS ÉTUDES

etudiant.gouv.fr

• JOBAVIZ.FR

Le service jobs offre des emplois ponctuels, cumulables avec les études, proposés par le Crous, les entreprises, les collectivités et les particuliers. Les offres sont consultables gratuitement sur : www.jobaviz.fr

• CONTACTER LES EMPLOYEURS

Pour accéder aux coordonnées des employeurs :

- Je crée mon compte personnel (valable pour les jobs et le logement en ville : lokaviz.fr)
- Je justifie mon statut : carte étudiante, certificat de scolarité.



International

Crousinternational

*Welcome
to Crous housing*

Au cœur de la vie étudiante crous-orleans-tours.fr   

Un service dédié à l'accueil des étudiants internationaux étudie ma demande de logement et permet de m'orienter vers les services compétents.

Toutes les informations sur :
www.crous-orleans-tours.fr (rubrique "International")

Contact : sve-tours@crous-orleans-tours.fr